

AXE	Objectif Stratégique	Objectif opérationnel	Actions
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	1.1.1 Prendre soin des sols agricoles et naturels en luttant contre leur érosion et contre leur artificialisation, et en améliorant leur perméabilité dans les zones urbanisées.	Plantation de haies pour la biodiversité
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	1.1.2 Intégrer les stratégies environnementales dans les documents d'urbanisme : trames vertes et bleues, intensification, productions ENR...	Activer l'ensemble des leviers qui permettent l'optimisation foncière afin de contrôler/ mieux gérer la consommation de l'espace liée à l'activité économique sur le territoire
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	1.1.2 Intégrer les stratégies environnementales dans les documents d'urbanisme : trames vertes et bleues, intensification, productions ENR...	Inciter les projets d'aménagement à préserver la biodiversité et à intégrer des énergies renouvelables
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	1.1.2 Intégrer les stratégies environnementales dans les documents d'urbanisme : trames vertes et bleues, intensification, productions ENR...	Mettre en place un cycle de formation agent et élu.es (3CAG + communes) sur les enjeux air-énergie climat en lien avec l'urbanisme et l'aménagement > action à mettre en place dans le cadre de l'élaboration du PLUI avec des partenaires (CAUE, associations locales...) / voir possibilités et intérêts de mutualiser des ateleirs avec d'autres EPCI voisin // articuler avec AMI TAACT (adaptation au changement climatique) si le PETR est sélectionné
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	1.1.2 Intégrer les stratégies environnementales dans les documents d'urbanisme : trames vertes et bleues, intensification, productions ENR...	Elaboration d'un PLUI intégrant pleinement les enjeux CAE et associant de manière active les acteurs locaux (concertation..)
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	1.1.2 Intégrer les stratégies environnementales dans les documents d'urbanisme : trames vertes et bleues, intensification, productions ENR...	dans la suite de l'étude d'impact environnementale 4 Saisons pour le projet de centrale photovoltaïque de la ZA La Fourcade + de l'étude d'impact sur l'extension > inscrire des prescriptions environnementales en cohérence avec les objectif du PCAET dans l'OAP de projet de la ZAE (densification engagé)
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	1.1.3 Développer la récupération d'eau et le stockage.	Sensibiliser les habitants à l'intérêt de récupérer les eaux pluviales
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	1.1.4 Renforcer l'entretien des milieux humides, des rivières et des forêts. / Préserver voir enrichir la biodiversité du territoire	Accompagner l'entretien et la valorisation des milieux humides et des rivières continuer le versement d'une contribution aux deux syndicats de rivières
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.2. Verdier les centres-village et renforcer leur vitalité	1.2.1 Aérer et végétaliser les centres-villages, avec une palette végétale adaptée aux changements climatiques	Sensibiliser les élus et les accompagner sur l'aménagement et la végétalisation des espaces publics

Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.2. Verdir les centres-village et renforcer leur vitalité	1.2.1 Aérer et végétaliser les centres-villages, avec une palette végétale adaptée aux changements climatiques	Accompagner la mise en oeuvre la fiche action ORT "Poumon vert Gimont 2025"
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.2. Verdir les centres-village et renforcer leur vitalité	1.2.1 Aérer et végétaliser les centres-villages, avec une palette végétale adaptée aux changements climatiques	Sensibiliser et soutenir des opérations de déminéralisation des parkings sur dimensionnés
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.2. Verdir les centres-village et renforcer leur vitalité	1.2.2 :préciser la connaissance de la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques et contruire une trajectoire qui sera inscrite dans le PLUI	Si le PETR est retenu pour la démarche TAACT : Décliner le diagnostic climatique qui sera produit et construire avec les acteurs du territoire une trajectoire (à minima sur l'eau, l'aménagement et l'habitat)
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.1 Planifier de manière globale la mobilité et développer les modes de déplacements alternatifs	Développer les TAD
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.1 Planifier de manière globale la mobilité et développer les modes de déplacements alternatifs	Créer et aménager l'aire de covoiturage sur la commune de Juilles
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.1 Planifier de manière globale la mobilité et développer les modes de déplacements alternatifs	Inscrire des éléments de planification réduisant les besoins de déplacement et favorisant les transports alternatifs à la voiture dans l'élaboration du PLUI et dans les volets réglementaires
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.2 Favoriser les déplacements doux, en particulier dans les bourgs, et en particulier pour les enfants	sécuriser et améliorer les circulations dans les villages : fiches actions 07-08-09-10 de l'ORT
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.2 Favoriser les déplacements doux, en particulier dans les bourgs, et en particulier pour les enfants	sécuriser et améliorer les circulations dans les villages : fiches actions 11-12-13 de l'ORT
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.2 Favoriser les déplacements doux, en particulier dans les bourgs, et en particulier pour les enfants	suivre et soutenir la mise en œuvre des fiches ORT 07 à 13 et évaluer les résultats
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.2 Favoriser les déplacements doux, en particulier dans les bourgs, et en particulier pour les enfants	travailler avec les communes sur la question des accès piétons et vélos aux écoles et de l'accès aux crèches : par exemple soutenir/encourager l'installation de stationnement vélos sécurisés dans les écoles // mettre en place des ateliers pour que 100% des enfants de la 3 CAG sachent circuler à vélo ou en trottinette en toute sécurité
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.3 Développer une offre de services à la mobilité (réseau de VAE disponibles, covoiturage, autopartage, RezoPouce...)	Accompagner le développement du covoiturage en relayant les informations sur les réseaux départementaux, régionaux et en communiquant sur l'application CARROZ
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.4 Favoriser le développement des véhicules à motorisation alternative	Etudier la mie en place d'une borne de recharge sur la parking juilles et support vélo
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.5 Développer les tiers lieux pour réduire les déplacements remplacer par maintenir et soutenir l'activité économique locale pour éviter les flux de voitures	soutenir la réussite des deux projets sur Gimont : espace de co-working et espace culturel en projet
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.5 Développer les tiers lieux pour réduire les déplacements remplacer par maintenir et soutenir l'activité économique locale pour éviter les flux de voitures	Maintenir l'offre commerciale et de services de proximité : repérage des futurs cédants et information (fiche action ORT 06)
Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	1.3.5 Développer les tiers lieux pour réduire les déplacements remplacer par maintenir et soutenir l'activité économique locale pour éviter les flux de voitures	Création d'un café épicerie à Aubiet (fiche action ORT 05)
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement	2.1.1 Déployer une pédagogie sur la rénovation : réunions communales, bulletins municipaux, scolaires.(cette action est une sous-action de la 212 à modifier et déplacer)	Mise en place d'actions selon les résultats de l'étude pré-opérationnelle habitat
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement	2.1.2 Accompagner les projets de réhabilitation par un conseil technique et financier informant sur les matériaux, matériels, bonnes pratiques, et dispositifs existants (chèque-énergie, ADIL, ANAH, PIG).	Fixer des niveaux de performance élevés à atteindre pour les constructions et les rénovations des bâtiments et supprimer le fioul (objectif PCAET) Intégrer les enjeux adaptation au changement climatique, qualité de l'air et matériaux dans l'OPAH Doter l'OPAH des moyens nécessaires à sa mise en oeuvre

AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement	2.1.2 Accompagner les projets de réhabilitation par un conseil technique et financier informant sur les matériaux, matériels, bonnes pratiques, et dispositifs existants (chèque-énergie, ADIL, ANAH, PIG).	Si dans le cadre du PLUI il est mis en place un PLH : Prendre en compte les enjeux climat air énergie dans le PLH et fixer des objectifs de sobriété, de performance énergie climat et d'intégration matériaux bio-sourcés
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement	2.1.4 Déployer une stratégie de repérage multi-acteurs (aides, FSL, CIAS, CCAS, bailleurs sociaux) pour les publics en précarité énergétique ou vulnérables aux fortes chaleurs pour les accompagner sur du préventif plutôt que du curatif.	Continuer de mettre en place des ateliers dans les différents lieux de services publics sur la maîtrise des consommations d'énergie, sur le confort dans l'habitat, l'alimentation de saison et bio (ateliers de cuisine par exemple), sur la pratique du vélos, les économie d'eau, le jardinage, le réemploi etc > prévoir une programmation - à inscrire dans le CTG et articuler avec le travail conduit par le service jeunesse de la 3 CAG et les écoles communales
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.1 Sensibiliser et informer sur les énergies renouvelables	communiquer sur la centrale PV qui va être mise en place sur la ZA La fourcade : organiser des visites pour les entreprises, les habitant.es et les élu.es
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.1 Sensibiliser et informer sur les énergies renouvelables	discuter de l'opportunité d'un cadastre solaire mutualisé avec les autres EPCI du PETR
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.1 Sensibiliser et informer sur les énergies renouvelables	Mettre en place des ateliers TEPOS à destination des agents et élu.es
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.1 Sensibiliser et informer sur les énergies renouvelables	Organiser des visites d'installations pour les élues et agents sur le territoire et en Occitanie ouvertes au public
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.2 Favoriser les projets citoyens	Faciliter la mise en place par les particuliers de l'auto-consommation > à préciser et travailler au niveau du PETR et dans le cadre du PLUI
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	Mettre en place un atelier spécifique sur la question des ENR dans le cadre de l'élaboration du PLUI afin de partager les enjeux et préciser quel est le projet du territoire
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	préciser les potentiels de développement des ENR thermiques du territoire et accompagner des projets communaux : 1er étape accompagner les communes dans la définition des Zones d'accélération
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	construire une trajectoire territorialisée de développement des ENR sur l'échelle du territoire PETR
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	construire une trajectoire territorialisée de développement des ENR sur l'échelle du territoire 3 CAG : à inscrire dans les travaux du PLUI
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	Développer des projets photovoltaïques pour les bâtiments d'activité
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	Accompagner la réussite de la centrale PV au sol sur la ZA La Fourcade
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.3. Développer de nouvelles manières de construire (à préciser et faire le lien avec ECI et ACC)	2.3.5 Bioclimatisme et confort d'été (brises-soleils, inertie, puits provençaux) (idem)	Diffuser les directives bioclimatiques dans les projets de bâtiments publics et privés > mettre à disposition dans les mairies et à la 3 CAG (à l'OT aussi) les livrets d'information gratuits de l'ADEME
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.3. Développer de nouvelles manières de construire (à préciser et faire le lien avec ECI et ACC)	2.3.7 Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur la construction durable	Action à inscrire dans le cadre de la concertation sur le PLUI: par exemple ateliers dédiés sur la construction durable et adaptée aux changements climatiques
AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.3. Développer de nouvelles manières de construire (à préciser et faire le lien avec ECI et ACC)	2.3.7 Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur la construction durable	Si le PETR réalise l'étude TAACT du PETR intégrer les préconisations pour des constructions adaptées aux changements climatiques et les inscrire dans le PLUI

AXE 2 : mobiliser les habitant.es vers un territoire à énergie positive	2.3. Développer de nouvelles manières de construire (à préciser et faire le lien avec ECI et ACC)	2.3.7 Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur la construction durable	inscrire dans le PLH des exigences de construction et rénovation durable
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.1 Informer les élus, former les services : visites de sites, formations collectives...	Organiser des retours d'expérience et des visites d'installations exemplaires réalisées par les communes de la 3 CAG, du PETR voir en Occitanie pour entraîner les autres communes
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.2 - réussir les projets de neuf et de rénovation afin qu'ils soient exemplaires en terme énergétique, confort et matériaux	Exiger des équipes d'AMO et de maîtrise d'œuvre pour les projets de construction des 2 creches et de l'extension du siège de la 3 CAG des performances en terme de consommation d'énergie et d'eau, de matériaux bio-sourcés, de réemploi, de chantiers propres (gestion des déchets et GES) ,de confort lors des fortes chaleurs
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.2 - réussir les projets de neuf et de rénovation afin qu'ils soient exemplaires en terme énergétique, confort et matériaux	s'appuyer sur ces 3 chantiers de neuf ci-dessus pour monter en compétences au sein des services de la 3 CAG et des communes : par exemple organiser des visites de chantiers pour les communes, faire des retours d'expériences...
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	Modifier les tableaux de suivi de facturation des énergies en intégrant les suivis de consommation pour suivre et optimiser les consommations d'énergie
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	1. Faire état des lieux par bâtiment surface/ système de chauffage/ production eau chaude/ ouvrants
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	1. Tous les 6 mois, deux fois par an, rapport de tous les bâtiments suivi conso et entretien bâtiment pour palier à une surconsommation énergétique puis proposition d'amélioration
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	MEL : Système de chauffage de la MEL en étude suite au dysfonctionnement d'une chaudière gaz. Etude de chauffe-eau instantané dans chaque section pour permettre une économie de gaz et de production d'eau chaude. Etude de l'opportunité de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur toiture pour et selon les différents usages
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	Remplacement des éclairages par du led sur tous les bâtiments (33 en tout.)
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	Siège de la 3 CAG : Analyse du système de chauffage et éclairage du siège existant inclus dans le projet de l'extension du siège. En cours pour le siège : led sur l'OT changement d'ampoule, suppression d'éclairage inutile et consommateur Mise en place d'une minuterie dans les espaces communs Suppression détectrice trop sensible éclairage reste allumé dans les WC passage à interrupteur Mettre en place d'un tarif jour nuit pour production d'eau chaude
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 bis Mettre en place en place des actions d'économies des ressources et de sobriété dans les équipements publics	Sensibiliser les usagers des bâtiments publics aux comportements économes (éco-gestes) et afficher les consignes de températures hiver et été
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 bis Mettre en place en place des actions d'économies des ressources et de sobriété dans les équipements publics	mettre en place des robinets mousseurs sur tous les équipements
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.3 bis Mettre en place en place des actions d'économies des ressources et de sobriété dans les équipements publics	Acheter un thermomètre laser/infrarouge pour BTP
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.4 Systématiser l'accompagnement des projets de réhabilitation par un conseil technique informant sur les matériaux, matériels, et bonnes pratiques et un conseil financier informant sur les dispositifs existants (CEE, TEPCV, aides régionales).	réflexion sur le besoin et l'utilité de la création d'un poste de conseiller.e en énergie partagée (CEP), sur le portage (quelle structure) et sur l'organisation (quelles modalités d'adhésion au service, quel service...)

AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.1. Être exemplaire sur le patrimoine de la 3 CAG et de ses communes	3.1.5 Systématiser le travail de rénovation technique (LED, horloges astronomiques) et d'optimisation (extinction nocturne concertée) sur l'éclairage public.	valoriser les initiatives des communes en demandant un label
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	Prendre en compte des objectifs de transition écologique pour l'attribution de fond de concours
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	Poursuivre et soutenir les ciné-débats sur les thématiques DD (via la mise à disposition du cinéma aux associations)
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	Partager l'initiative "Grandir Dehors"
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	Relayer dans les supports de communication les actions grand public mises en place par le PETR et les partenaires et organiser 2-3 actions de sensibilisation par an sur CAE et ECI : ciné-débat, stands d'information lors d'événement économiques, culturels et touristique
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	mettre en place des actions de sensibilisation des agents de la 3 CAG et des communes sur les enjeux des climat-air-énergie et économie circulaire : mettre en place des formations mises à disposition par l'ADEME gratuites mettre en place un atelier d'aide à la « parentalité » éco-responsable (produits lavables, produits pour linge fait maison ou éco labélisés pour la santé des enfants, etc.) dans le cadre de la prise de compétence
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	Profiter du travail d'élaboration du PLUI pour sensibiliser les habitants, les élu.s , les agents et les acteurs du territoire aux enjeux climat-a-énergie et ECI
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.2 Développer les EnR	Mettre en place un programme à l'échelle du PCAET pour développer les ENR produites par les communes et les EPCI
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.2 Développer les EnR	développer les énergies renouvelables
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.2 Développer les EnR	Identifier les potentiels d'utilisation des énergies renouvelables par la 3 CAG et les communes : photovoltaïque en auto-consommation (1 bâtiment ou collective), petits réseaux de chaleur bois ou autre
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	3.2.5. Coopérer avec les territoires voisins	Réfléchir aux matériels et équipements qui pourraient être partagés entre 3 CAG et communes, entre EPCI, pour éviter des achats (exemple broyeurs de déchets verts)
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.3. Agir pour la qualité de l'air	3.3.1 Organiser les espaces agricoles en harmonie avec les zones habitées (prévenir des épandages, favoriser le bio à proximité des habitats...)	A travailler en concertation lors de l'élaboration du PLUI
AXE 3 - Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	3.3. Agir pour la qualité de l'air	3.3.2 Mesurer et surveiller la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics.	action à mettre en place sur les crèches pour la 3CAG et sur les écoles pour les communes
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.1 Soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises locales engagées dans des démarches environnementales	se préparer à la mise en place d'une procédure ou un cadre pour systématiser les achats publics responsables et respecter la loi AGEC
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.1 Soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises locales engagées dans des démarches environnementales	Mettre en place des groupements d'achat avec les communes et les autres EPCI du PCAET
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.1 Soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises locales engagées dans des démarches environnementales	Poursuivre l'intégration des critères environnementaux dans la sélection des offres lors des marchés publics

Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.2 Promouvoir et accompagner les labellisations pour les entreprises comme pour les artisans (écodéfis...)	faciliter l'émergence du projet "corpo-working" à Gimont (projet inscrit dans la démarche nationale d'économie de la fonctionnalité COOPT'er)
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.2 Promouvoir et accompagner les labellisations pour les entreprises comme pour les artisans (écodéfis...)	Si une nouvelle aide à l'immobilier d'entreprise de la 3 CAG est mise en place, proposer des éco-critères y seront intégrés,
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.3 Favoriser la complémentarité des entreprises et les mutualisations à l'échelle d'une zone	Utiliser le formulaire de réservation foncière pour l'extension de la ZA Lafourcade pour identifier les projets complémentaire et mise en lien des entreprises
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.4 Accompagner et soutenir les entreprises existantes et futures pour maintenir une économie locale peu consommatrice de ressource et résiliente	organiser des ateliers de sensibilisation des entreprises sur l'économie-circulaire, et l'adaptation au changement climatique : par exemple fresques de l'économie circulaire, fresque du climat...
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.4 Accompagner et soutenir les entreprises existantes et futures pour maintenir une économie locale peu consommatrice de ressource et résiliente	faire connaitre l'outil de la CCI ACTIV
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.4 Accompagner et soutenir les entreprises existantes et futures pour maintenir une économie locale peu consommatrice de ressource et résiliente	Sensibiliser les agents et élu.es sur les enjeux et les leviers d'actions pour l'Economie circulaire et la transition écologique
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.4 Accompagner et soutenir les entreprises existantes et futures pour maintenir une économie locale peu consommatrice de ressource et résiliente	Poursuivre les cafés économiques et construire une programmation sur 2023-2024 et 2025 intégrant des problématiques climat-air-énergie et économie circulaire > exemples de thèmes abordés au Muretain : Réduire la pollution liée aux véhicules professionnels : trouver les solutions adaptées à mon activité /Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires : comment se saisir du décret tertiaire? Peut-on en faire une opportunité ? /Les déchets au cœur de l'économie circulaire : des initiatives, des solutions sur le territoire /Photovoltaïque en autoconsommation
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	4.1.4 Accompagner et soutenir les entreprises existantes et futures pour maintenir une économie locale peu consommatrice de ressource et résiliente	Intégrer les piliers de l'ECi dans toutes les interfaces aux entreprises (petits déjeuners, rencontres avec le club d'entreprises de Fourcade, asso de commerçants, entreprises de zone... : petits déjeuners thématiques (écoconception, achats responsables, EIT, économie de la fonctionnalité, tri et recyclage, durabilité des produits...), organisation d'ateliers ou formation spécifiques, relai des pratiques exemplaires des entreprises du territoire. Plus volet « tourisme éco-responsable » avec l'OT auprès des professionnels du tourisme Aide à la mise en place de formation pour les entreprises locales aux marchés publics, dématérialisation, clauses environnementales et sociales, loi AGECE, etc. Accompagner la démarche d'action logement de coworking, en profiter pour s'acculturer à l'EFC (économie de la fonctionnalité et coopération) et se servir de cette entreprise comme « démonstrateur » de l'EFC par des visites d'entreprises pour élus et entreprises du territoire, etc.
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.2. Développer les démarches environnementales et les labels pour le tourisme durable	4.2.2 Proposer aux touristes des solutions alternatives à la voiture	Accompagner et développer la location de Vélo à assistance électrique "Vélo de Pays"

Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.2. Développer les démarches environnementales et les labels pour le tourisme durable	4.2.2 Proposer aux touristes des solutions alternatives à la voiture	S'inscrire dans une démarche slow tourisme (SD)
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	4.3.1 Favoriser les circuits courts de proximité dans la restauration collective	action à co-construire avec les communes intéressées
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	4.3.1 Favoriser les circuits courts de proximité dans la restauration collective	inscrire une obligation de circuit court , de saison et bio dans la commande publique de restauration des crèches
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	4.3.2 Favoriser la consommation locale	Participer et suivre le projet "commerce de demain" piloté par la CCI
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	4.3.2 Favoriser la consommation locale	Favoriser l'installation de point de vente de produits locaux
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	4.3.3 Favoriser la transformation des produits	Accompagner l'implantation d'entreprise de transformation de produits (exemple d'une huilerie bio)
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	4.3.3 Favoriser la transformation des produits	Valoriser le conservatoire du Figuier
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	4.3.4 renforcer le lien entre agriculteurs et habitants ("bien vivre ensemble")	Si le PETR est retenu pour l'AMI TAACT intégrer les préconisations adaptées aux changements climatiques
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...)	4.4.1 Informer / former et accompagner les agriculteurs via la chambre d'agriculture et des associations agricoles sur les pratiques stockant du carbone	Développer l'agroforesterie Si le PETR est retenu pour l'AMI TAACT intégrer les préconisations adaptées aux changements climatiques
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...)	4.4.1 Informer / former et accompagner les agriculteurs via la chambre d'agriculture et des associations agricoles sur les pratiques stockant du carbone	Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agricoles répondant aux défis climatiques et énergétiques /Si le PETR est retenu pour l'AMI TAACT intégrer les préconisations adaptées aux changements climatiques
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...)	4.4.2 Anticiper la baisse de la disponibilité estivale en eau et les impératifs de stockage de CO2 dans les stratégies de développement	Promouvoir une gestion efficiente de l'utilisation de l'eau en agriculture /Si le PETR est retenu pour l'AMI TAACT intégrer les préconisations adaptées aux changements climatiques
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...)	4.4.3. Développer le maraichage dans les zones adaptées (friches, terrains communaux, zones favorables à l'irrigation, jardins inutilisés,..)	Favoriser la création de jardins partagés
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...)	4.4.3. Développer le maraichage dans les zones adaptées (friches, terrains communaux, zones favorables à l'irrigation, jardins inutilisés,..)	Développer les circuits de proximités / Si le PETR est retenu pour l'AMI TAACT intégrer les préconisations adaptées aux changements climatiques
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.5. Moins produire et mieux traiter les déchets	4.5.1 Mobiliser les entreprises sur la réduction des déchets à la source (pertes, emballages)	Sensibiliser les entreprises sur les déchets > thématique à inscrire dans le programme des cafés - économie et dans la démarche d'accompagnement des entreprises (éco-conditionnement, mutualisation des moyens..)

Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.5. Moins produire et mieux traiter les déchets	4.5.1 Mobiliser les entreprises sur la réduction des déchets à la source (pertes, emballages)	Opération TPE/PME gagnants sur tous les coûts : chasse aux gaspi : optimisation des flux des entreprises : matières, déchets, énergie, eau
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.5. Moins produire et mieux traiter les déchets	4.5.2 Eduquer à la lutte contre le gaspillage alimentaire, entre autre pour les scolaires	Sensibiliser les enfants sur les déchets et organiser la restauration EXTRA-scolaire pour réduire les gaspillages d'aliments et la production de déchets - mettre en place un composteur dans chaque accueil de loisir
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.5. Moins produire et mieux traiter les déchets	4.5.3 Continuer à développer le tri et la valorisation des déchets, dont le compostage et le broyage sur place des végétaux (BRF)	Encourager et soutenir la mise en place de composteurs collectifs sur les ZAE et dans les projets collectifs tels que les espaces de co-working, les écoles volontaires (articuler cette action avec PVD et politique dev.Eco)
Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	4.5. Moins produire et mieux traiter les déchets	4.5.3 Continuer à développer le tri et la valorisation des déchets, dont le compostage et le broyage sur place des végétaux (BRF)	Participer aux réunions de travail du PLPDMA et soutenir des objectifs ambitieux